

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU  
Contrat panier légumes  
2022/2023



1

*page « information » à conserver par le consommateur*

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS**

**1- L'association a pour objet :**

- de maintenir (et d'inciter à l'installation) des fermes de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Cliquez pour en savoir plus sur le [livret d'accueil de l'AMAP](#).

**2- L'adhésion annuelle de 10 euros** à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association. Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et [bulletin d'adhésion](#) à *Bernadette Faligant, 21 chemin des ruisseaux Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion*.

**3- En s'engageant** par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : [ils deviennent partenaires](#).

**4- Période d'essai :** le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.

**5- Résiliation :** Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.

**6- Lieu et jour de distribution :** le jeudi à 18h30 au terrain de boule de Brain/Authion

**Il vous est demandé un engagement ferme de réservation pour chaque contrat..**

**Défaut d'engagement : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.**

**En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise**

**Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet <http://amap.delagouttedeau.free.fr/>**

AMAP DE LA GOUTTE D'EAU  
Contrat panier légumes  
2022/2023



***TERMES DU CONTRAT LEGUME***  
***page à conserver par le consommateur***

**Contractants :**

Paysan

Nom : EARL ORAN Nicolas

Adresse : Communaux de Grasseval  
49630 CORNE

Tél : 02 41 68 24 27

[nicolas.oran@yahoo.fr](mailto:nicolas.oran@yahoo.fr)

Consom'acteur

Nom :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

**Termes du contrat**

**Il est proposé : des paniers de légumes de saison, variés et produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique, livrés de façon hebdomadaire pour un prix de 10 ou 15 € par panier.**

**Le ou les chèques correspondant à la commande totale seront remis au tuteur au moment de l'engagement avec le présent contrat ; ils seront remplis à l'ordre du paysan « EARL ORAN Nicolas », et encaissés en début de mois. (merci d'indiquer la date de prélèvement au dos du chèque)**

**Livraison hebdomadaire sauf pendant les vacances du paysan qui seront précisées 15 jours à l'avance.**

**Le contractant pourra reporter ou anticiper la livraison de 2 paniers par semestre, il devra le préciser une semaine à l'avance.**

**Jour et lieu de distribution : Les paniers seront retirés chaque jeudi à 18 heures 30 au terrain de boule de Brain/Authion**

*Il est demandé à chaque amapien de participer à 2 permanences pour une période de 6 mois, Les inscriptions se font lors de la distribution sur un panneau dédié aux permanences,*

Contacts : Envoi des commandes au tuteur de l'activité « légumes »

Christophe Poupelin 8 rue cailleateau La Bohalle 49800 Loire-Authion Tél : 02 41 54 35 52  
[christophe.poupelin@orange.fr](mailto:christophe.poupelin@orange.fr)

**AMAP DE LA GOUTTE D'EAU**  
**Contrat panier légumes**  
**2022/2023**



**Cochez vos choix :**

- Contrat année Musquée  mai 2022 à avril 2023 : 50 paniers soit 750 euros
- Contrat été Musquée  mai 2022 à octobre 2022 : 25 paniers soit 375 euros
- Contrat année Patidou  mai 2022 à avril 2023 : 50 paniers soit 500 euros
- Contrat été Patidou  mai 2022 à octobre 2022 : 25 paniers soit 250 euros

Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022	Octobre 2022	Total
3 paniers (5, 19, 26), pas le 12	5 paniers	4 paniers (13 au lieu du 14)	4 paniers	5 paniers	4 paniers	25 paniers

Novembre 22	Décembre 22	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Total
4 paniers	4 paniers (pas le 29)	4 paniers	4 paniers	5 paniers	4 paniers	25 paniers

**Paiement : entourer votre choix**

	Panier Musquée : 15 euros	Panier Patidou : 10 euros
1 chèque	750 euros (année) 375 euros (été)	500 euros (année) 250 euros (été)
3 chèques	250 euros chacun (année) 125 euros chacun (été)	2 de 170 euros et 1 de 160 (année) 1 de 90 euros et 2 de 80 (été)
6 chèques (été)	1 de 45 euros, 3 de 60 euros et 2 de 75 euros	1 de 30 euros, 3 de 40 euros et 2 de 50 euros
12 chèques (année)	1 de 45 euros, 8 de 60 euros et 3 de 75 euros	1 de 30 euros, 8 de 40 euros et 3 de 50 euros

**(pour les demi-panier, un seul consommateur réglera la somme et s'arrangera avec son binôme)**

**Contractants :**

Paysan  
 Nom : EARL ORAN Nicolas  
 Adresse : Communaux de Grasseval  
 49630 CORNE  
 Tél : 06 07 75 80 15  
 nicolas.oran@yahoo.fr  
 Signature :

Consommateur :  
 « Je soussigné(e), déclare accepter  
 les termes des généralités exposées en page 1  
 ceux du contrat pages 2 et 3  
 et être à jour de ma cotisation 2022 »  
 Nom prénom :  
 mël, adresse, tél, signature :

**CONTRAT LEGUME**

**Page à imprimer en 2 exemplaire(s) et à remettre ou envoyer au tuteur**